

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

MENTION « LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES »

**Parcours
« Relations Commerciales Internationales »**

LIVRET 2020-2021

Master
 **LEA**RCI



SOMMAIRE

- Calendrier	2
- Régime Général des examens	4
- Annuaire / Personnel UJM	6
- Équipe pédagogique	7
- Présentation de la formation M1 RCI	9
- Présentation de la formation M2 RCI	10
- Stage de Master 1 et de Master 2	11
- Organisation par semestre	14
- Bibliographie	19
- Étudier à l'étranger	20
- Destinations et critères de sélection	22
- Ouverture internationale	23
- Relations de l'étudiant-e avec l'extérieur	25
- Services numériques pour les étudiants	28
- Service des Publications	29
- Outils et culture numériques	30
- Recherche documentaire	31
- Cap Avenir	32
- Plan Campus Tréfilerie	33
- Plan Espace Denis Papin	34

CALENDRIER

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2^{ème} de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 07 septembre 2020 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 7 septembre 2020 au samedi 5 décembre 2020 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 17 avril 2021 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 25 octobre au dimanche 1er novembre 2020.

Noël : du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021.

Hiver : du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021.

Printemps : du dimanche 18 avril au dimanche 25 avril 2021.

Ascension : du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2021.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations placés au rez-de-chaussée du bâtiment H.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

Sepembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet
1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 M	2 V	Vacances de Toussaint	2 M	2 S (Vacances de Noël)	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 V	Journée d'information	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 L	Rentrée Sem. Pairs	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	Jury's Session 1 Sem. Pairs	7 M
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	Jury's Session 1 Sem. Pairs	9 M
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	Vacances d'hiver	14 D	14 M	Fermée UJM	14 L	14 M
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 J	17 S	17 M	Révisions Sem. Impairs	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	Vacances de Printemps	18 M	18 V	18 D
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 V	25 D	25 M	Vacances de Noël	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 J	27 D	27 M	27 D
28 L	Vacances de Toussaint	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 L	29 S	29 S	29 M	29 J
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 D	30 M	30 V	30 V
31 S	31 S	31 D	31 J	31 D	31 J	31 M	31 L	31 L	31 M	31 S

Voir en conseil d'UR le vendredi 13 mars 2020

Vacances scolaires zone A

RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUE DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GÉNÉRAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.

ANNUAIRE / PERSONNEL UJM

MASTER LEA RCI :

Responsable de formation	Chantal BARONE	chantal.barone@univ-st-etienne.fr Tél. : 04 77 42 16 37
Directeur du Département LEA		

ADMINISTRATION :

Directeur UFR ALL	Yves CLAVARON	
Responsable administratif	Richard CHAPUIS	
Secrétariat enseignants	Sylvie FERRET	sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr Tél. : 04 77 42 13 13
Gestionnaire de Scolarité Master I et II	Frédéric DETROIS	frédéric.détrois@univ-st-etienne.fr Tél. : 04 77 42 13 22
Gestionnaire des stages	Mélanie GRANGER	melanie.granger@univ-st-etienne.fr Tél. : 04 77 42 13 31

INSERTION PROFESSIONNELLE :

Chargée Insertion Professionnelle	Anne-Pauline SANTER	anne.pauline.santer@univ-st-etienne.fr Tél. : 04 77 42 16 37

PÔLE INTERNATIONAL :

Chargé de Mission Relations Internationales	Franck MARTIN	franck.martin@univ-st-etienne.fr Tél. : 04 77 42 16 37
Secrétariat du Pôle International	Julie ROURE	julie.roure@univ-st-etienne.fr Tél : 04 77 43 79 70

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter régulièrement leur messagerie et l'espace numérique de travail (MyUJM) du site universitaire, pour toutes informations relatives à leur scolarité.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

ANGLAIS :

Chantal BARONE	chantal.barone@univ-st-etienne.fr
Charlie BELK	charlie.belk@univ-st-etienne.fr
Christine DUALÉ	christine.dualé@univ-st-etienne.fr
Anne-Pauline SANTER	anne.pauline.santer@univ-st-etienne.fr
Leland TRACY	leland.tracy@univ-st-etienne.fr

ALLEMAND :

Veronika HUBER	veronika.huber@univ-st-etienne.fr
Isabelle PAUZE-KEVENHÖRSTER	isabelle.pauze@univ-st-etienne.fr

ESPAGNOL :

Rafaèle AUDOUBERT	rafaele.audoubert@univ-st-etienne.fr
Carmen DEL VECCHIO	maria.del.carmen.del.vecchio@univ-st-etienne.fr
Franck MARTIN	franck.martin@univ-st-etienne.fr
Raphaël ROCHÉ	raphael.roche@univ-st-etienne.fr

ITALIEN :

Benedetta BARTOLINI	benedetta.barolini9@gmail.com
Marcello DE CARO	marcello.decaro@sciencespo-lyon.fr
Stefano LAZZARIN	stefano.lazzarin@univ-st-etienne.fr
Pascaline NICOU	pascaline.nicou@univ-st-etienne.fr
Valeria VILLA-PEREZ	valeria.villa@univ-st-etienne.fr

PORTUGAIS :

Rosa FREJAVILLE	rosa.maria.frejaville@univ-st-etienne.fr
Andreia SILVA-MALLET	andreia.silva.mallet@univ-st-etienne.fr

MATIÈRES D'APPLICATION :

Olivier BACHELARD	olivier.bachelard@univ-st-etienne.fr
Marie-Cécile BERGER	bergermariececile@gmail.com
Jean-Christophe BESSY	jean.christophe.bessy@univ-st-etienne.fr
André BILLARD	andre.billard@hotmail.fr
Christine BONNOT	christine.bonnot@univ-st-etienne.fr
Nicolas FOUILLANT	nicolas.fouillant.consulting@gmail.com
Philippe GALLONET	philippe.gallonet@univ-st-etienne.fr
Eric GONZALEZ	eric.gonzalez@univ-st-etienne.fr
Yvonne INVERNIZZI	yvonne.invernizzi@sigvaris.com
Stavroula KEFALLONITIS	stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr
Christophe LAPIERRE	christophe.lapierre@sigvaris.com
Emilien MONDON	emilien.mondon@univ-st-etienne.fr
Bruno SAVAGE	bruno.savage@univ-st-etienne.fr
Israfil SEÇEN	israfil.secen@univ-st-etienne.fr

N.B. Cette liste est établie en juin 2020, elle ne tient pas compte des recrutements en cours.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION M1 RCI

Année 1 : « Master I : Relations Commerciales Internationales »

Responsable de formation : Chantal BARONE

CHIFFRES CLÉS :

25	24	2	18	1	8
étudiants	intervenants	semestres universitaires	semaines de cours	stage obligatoire	semaines de stage minimum

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Combinant enseignements et stage en entreprise (deux mois minimum à l'étranger), le « Master I : Langues Étrangères Appliquées » a pour objectif de former des étudiants performants dans deux langues étrangères tout en les dotant de solides compétences en commerce international, marketing, gestion commerciale, droit, informatique, transport et logistique.

CONDITION D'ADMISSION :

Être titulaire d'une Licence LEA UJM (anglais/allemand, anglais/espagnol, anglais/italien, anglais/portugais) et présenter sa candidature sur la plateforme E-candidat selon le calendrier affiché en temps utile sur le site de l'UJM.

Pour les étudiants dont le parcours serait différent, l'admission en Master I Langues Étrangères Appliquées sera soumise à la même procédure, complétée éventuellement par un examen de la compétence dans les deux langues vivantes du cursus souhaité, voire dans les matières dites d'application.

La possibilité de reprendre ses études est également donnée à ceux qui le souhaitent par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

ET APRÈS ?

Débouchés : A l'issue du Master I, nombre d'étudiants peuvent se mettre en quête d'un emploi lié au commerce international, quel que soit le secteur d'activités.

Poursuite d'études : Titulaires du Master I, les étudiants sont vivement invités à s'inscrire en Master II Relations Commerciales Internationales à l'Université Jean Monnet ou éventuellement à présenter leur candidature dans tout autre Master II apparenté existant en France ou à l'étranger.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION M2 RCI

Année 2 : « Master II : Relations Commerciales Internationales »

Responsable de formation : Chantal BARONE

CHIFFRES CLÉS :

25	17	1	12	1	5
étudiants	intervenants	semestre universitaire	semaines de cours	stage obligatoire	mois de stage minimum

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Suite logique du « Master I : Langues Étrangères Appliquées / Relations Commerciales Internationales », le Master II du même nom a pour but de former des étudiants véritablement experts dans deux langues étrangères et de consolider leurs compétences en commerce international, management de l'entreprise, droit, marketing, fiscalité internationale, gestion des ressources humaines, négociation interculturelle, maîtrise des outils informatiques, transport et logistique. La formation dite théorique (premier semestre) est assurée par des enseignants titulaires et des professionnels spécialistes, en entreprises, de chaque discipline enseignée. Elle est complétée par un stage extrêmement long (cinq mois minimum) en France ou à l'étranger, véritable tremplin qui permet à nos étudiants, à terme, de postuler à des postes à responsabilités dans le commerce international.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Pour intégrer ce « Master II : Relations Commerciales Internationales », les étudiants de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne ayant réussi le « Master I : Langues Étrangères Appliquées » doivent simplement s'inscrire administrativement à l'UJM.

L'entrée en Master II est également possible pour les étudiants venus d'autres Universités et d'autres parcours, sur dossier (procédure E-candidat) et éventuel entretien.

ET APRÈS ?

Débouchés : Le « Master II : Relations Commerciales Internationales » est une formation d'excellence qui permet aux étudiants formés de prétendre à des postes à responsabilités dans des secteurs d'activités très variés : Responsable Export ou Responsable Zone Export, selon la taille du groupe, Responsable Logistique, Responsable Achat, etc.

Poursuite d'études : En principe, la question ne se pose pas, le but de cette formation étant professionnel. Toutefois, nous sommes disposés à l'envisager au cas par cas dans la mesure où des étudiants seraient tentés d'entreprendre un Doctorat, le mémoire de fin de Master II pouvant alors être orienté vers la Recherche en langues appliquées au commerce par exemple. Pour ce faire, les candidats sont priés de se rapprocher des professeurs habilités à diriger des recherches.

STAGES DE MASTER 1 ET MASTER 2



Obligatoires pour l'obtention du diplôme de Master I et de Master II, ces stages en entreprises sont extrêmement importants, tant pour les étudiants concernés que pour les relations entre l'Université et le monde industriel. L'étudiant stagiaire devra faire preuve non seulement de son savoir linguistique et de son aisance dans le maniement des langues, mais également d'une grande capacité à s'adapter, à s'intégrer et à prendre des initiatives, en rapport notamment avec les matières dites d'application ou professionnelles. Il devra s'agir dans tous les cas d'un réel stage et non d'un job de printemps ou d'été (privilégier la structure d'accueil et le contenu du stage plutôt que la proximité), d'une expérience réellement valorisante à envisager avec le plus grand sérieux (chaque année, divers stagiaires ayant effectué un stage de qualité se voient proposer, à l'issue de ce stage, un CDD voire un CDI, ce qui facilite grandement l'entrée dans le monde du travail). Enfin, il va de soi que plus le stage est long, plus il est facile de l'obtenir et votre CV s'en trouve valorisé.

Les stages sont soumis à la validation de la responsable du Master LEA RCI puis à la signature d'une convention de stage avant le début de ce dernier.

EN MASTER I

STAGE DE 8 SEMAINES MINIMUM* A 6 MOIS MAXIMUM

Il se fait **obligatoirement à l'étranger**, au choix de l'étudiant, dans un pays de langue A ou dans un pays de langue B.

Ce stage de Master I fait l'objet d'un rapport de stage de 40 pages (16 000 mots) qui sera rédigé avec le plus grand soin (fond et forme) et qui donnera lieu à deux notes. Une première note (coefficient 3) sera attribuée au rapport lui-même, une seconde note (coefficient 1) sera attribuée lors d'une soutenance du rapport de stage devant un jury composé d'un enseignant de langue.

Langues de rédaction et de soutenance :

Le rapport sera rédigé dans la langue de travail dans l'entreprise lors du stage. La soutenance se fera dans cette même langue.

TUTEUR UNIVERSITAIRE EN MASTER I :

1. Le/La responsable du Master procèdera à la répartition des rapports entre les tuteurs avant votre départ en stage et en accord avec ses collègues. Chaque étudiant sera averti de l'identité de l'enseignant qui le suivra durant le stage, corrigera son rapport et le fera soutenir. Dès qu'il a été averti de l'identité de son enseignant-tuteur, il appartient à l'étudiant de prendre immédiatement contact avec lui/elle.
2. Avant de rendre le rapport de stage, les étudiants devront impérativement prendre contact avec leur tuteur de stage afin de fixer DATE, HEURE et LIEU de soutenance. Ni l'administration, ni l'enseignant tuteur ne prend contact avec l'étudiant(e).

EN MASTER II

STAGE DE 5 MOIS MINIMUM À 6 MOIS MAXIMUM

Il peut se faire **en France ou à l'étranger.**

Ce stage de Master II fait l'objet, non pas d'un rapport de stage, mais d'un mémoire de stage de 60 pages (24 000 mots) exposant une problématique judicieuse clairement définie, choisie en fonction du secteur d'activités de l'entreprise d'accueil et en accord avec le tuteur entreprise et un tuteur enseignant. Ce mémoire sera rédigé avec le plus grand soin (fond et forme) et donnera lieu à trois notes. Une première note sera attribuée au stage par le tuteur entreprise (coef. 1), une seconde note sera attribuée au mémoire (travail écrit) par le tuteur universitaire (coef. 3), une troisième note sera attribuée lors d'une soutenance du mémoire devant un jury obligatoirement composé de deux personnes : le tuteur universitaire et le tuteur entreprise (moyenne des notes de chaque membre du jury : coef. 1).

Attention : si, pour X raisons, ce dernier ne peut/ne veut se déplacer, il devra obligatoirement être remplacé par un second enseignant (l'étudiant a pour charge de contacter, sans délai, ce second enseignant).

Langues de rédaction et de soutenance :

Le mémoire de Master II sera rédigé dans la langue de travail dans l'entreprise lors du stage. La soutenance se fera dans cette même langue.

TUTEUR UNIVERSITAIRE EN MASTER II :

1. Il incombe à l'étudiant, et non pas au/ à la responsable du Master ni à l'administration, de se mettre en rapport avec ses enseignants (avant le début de stage ou, au plus tard, dans les premières semaines) pour déterminer, en fonction du stage (missions confiées...), qui sera le tuteur universitaire.
2. Avant de rendre leur mémoire, les étudiants devront impérativement prendre contact avec leur tuteur universitaire afin de fixer DATE, HEURE et LIEU de soutenance. Ni l'administration, ni l'enseignant tuteur ne prend contact avec l'étudiant(e).

REMARQUES :

1) Les conventions de stage ne sont pas une simple question administrative, ce que les Anglais appelleraient "red tape". Il s'agit, au contraire, d'une démarche légale importante pour l'entreprise, l'Université et vous-même. Elles doivent être signées avant le début du stage, afin de permettre à tout un chacun d'être dans une situation administrative légale. N'oubliez pas, non plus, les enveloppes timbrées qui vous sont réclamées et, si le courrier doit être envoyé à l'étranger, notamment aux États-Unis en Amérique Latine, etc., affranchissez en conséquence. En respectant ces exigences, vous apprendrez à acquérir une véritable démarche professionnelle.

2) Les stages en Allemagne peuvent bénéficier d'une aide financière de l'OFAJ d'un montant de 300 € par mois dans la limite de 900 €. Cette bourse n'est pas accordée si le montant de la gratification (stage rémunéré ou aide financière de la région, etc.) dépasse 800 € par mois. D'autre part, cette aide ne peut être accordée qu'une seule fois. Pour tout renseignement à ce sujet, les étudiants doivent consulter : <https://www.ofaj.org/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants>.

3) Chaque étudiant (Master I et Master II) **devra télécharger** sur le site de l'UJM une **liasse** intitulée « Documents stage » contenant tous les documents nécessaires au déroulement du stage.



**ATTENTION : EN CAS DE NON RESPECT DE CES CONSIGNES,
LE RAPPORT/MÉMOIRE POURRA NE PAS ÊTRE CORRIGÉ.**



TOUT CAS PARTICULIER EST À SOUMETTRE À LA RESPONSABLE DU MASTER.

ANNÉE 1
« RELATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES »

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

matières en italiques : tronc commun avec le Master MRT

UE1 - Langue A ANGLAIS	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9	Coef. 4
<i>Interculturalité</i>	24	-	épreuves écrites	1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve écrite de 2h	3	1
Langue des affaires et du commerce international	-	20	1 épreuve écrite + oral	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	4	1
<i>Expression orale</i>	-	12	oraux	1 oral	1 oral	2	1

UE2 LANGUE B (allemand)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9	Coef. 4
<i>Interculturalité</i>	24	-	1 épreuve écrite + 1 oral	1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve écrite de 2h	3	1
Langue des affaires et du commerce international	-	24	épreuves écrites d'1h	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	4	1
<i>Expression orale*</i>	-	12	oraux	1 oral	1 oral	2	1

*(Si 5 étudiants ou moins : suivront le cours d'expression orale du S5 avec adaptation du cours et de l'évaluation)

UE2 LANGUE B (espagnol)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9	Coef. 4
<i>Interculturalité</i>	24	-	1 épreuve écrite + 1 oral	1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve écrite de 2h	3	1
Langue des affaires et du commerce international	-	20	1 épreuve écrite + oral	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	4	1
<i>Expression orale*</i>	-	12	oraux	1 oral	1 oral	2	1

*(Si 5 étudiants ou moins : suivront le cours d'expression orale du S5 avec adaptation du cours et de l'évaluation)

UE2 LANGUE B (italien)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9	Coef. 4
<i>Interculturalité</i>	24	-	épreuves écrites et orales	1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve écrite de 2h	3	1
Langue des affaires et du commerce international	-	24	épreuves écrites d'1h	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	4	1
<i>Expression orale*</i>	-	12	oraux	1 oral	1 oral	2	1

*(Si 5 étudiants ou moins : suivront le cours d'expression orale du S5 avec adaptation du cours et de l'évaluation)

UE2 LANGUE B (portugais)	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9	Coef. 4
<i>Interculturalité</i>	24	-	1 épreuve écrite + 1 oral	1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve écrite de 2h	3	1
Langue des affaires et du commerce international	-	24	épreuves écrites d'1h	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	4	1
<i>Expression orale*</i>	-	12	oraux	1 oral	1 oral	2	1

*(Si 5 étudiants ou moins : suivront le cours d'expression orale du S5 avec adaptation du cours et de l'évaluation)

UE3 Organisation de l'entreprise et Gestion / Comptabilité	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 4	Coef. 2
<i>Organisation de l'entreprise</i>	12	-	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	2	1
<i>Gestion / Comptabilité</i>	12	-	1 épreuve écrite	1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve écrite de 2h	2	1

UE4 OUTILS ET TECHNIQUES	CM -	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 3
Outils et techniques du commerce international	-	18	1 épreuve écrite	1 épreuve écrite de 3h	1 épreuve écrite de 3h	3	1
Marketing	-	18	1 épreuve écrite	1 épreuve écrite de 3h	1 épreuve écrite de 3h	2	1
Informatique	-	12	1 épreuve technique d'1h	1 épreuve technique d'1h	1 épreuve technique d'1h	1	1

UE5 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	CM -	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
Méthodologie de la recherche + recherche documentaire BU	-	9	1 oral et 1 dossier (méthodologie de la recherche)	1 épreuve écrite de 2h (méthodologie de la recherche)	1 épreuve écrite de 2h (méthodologie de la recherche)	2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

matières en italiques : tronc commun avec le Master MRT

UE1 ANGLAIS	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 3
Langue des affaires et du commerce international	15	<i>2 écrits de 1h30 + oral</i>	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	5	1
<i>Traduction orale</i>	12	oraux	1 oral	1 oral	3	1

UE2 LANGUE B (allemand)	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 3
Langue des affaires et du commerce international	18	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	5	1
<i>Traduction orale*</i>	12	oraux	1 oral	1 oral	3	1

UE2 LANGUE B (espagnol)	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 3
Langue des affaires et du commerce international	15	1 épreuve écrite + oral	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	5	1
<i>Traduction orale*</i>	12	oraux	1 oral	1 oral	3	1

UE2 LANGUE B (italien)	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 3
Langue des affaires et du commerce international	18	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	5	1
<i>Traduction orale*</i>	12	oraux	1 oral	1 oral	3	1

UE2 LANGUE B (portugais)	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 3
Langue des affaires et du commerce international	18	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	5	1
<i>Traduction orale*</i>	12	oraux	1 oral	1 oral	3	1

* (Si 5 étudiants ou moins : suivront le cours de traduction orale du S6 avec adaptation du cours et de l'évaluation)

UE3 OUTILS ET TECHNIQUES	TD	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 7	Coef. 3
Outils et techniques du commerce international	12	1 épreuve écrite + oral	1 épreuve écrite de 3h	1 épreuve écrite d'1h	3	1
Marketing	12	1 épreuve orale	1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve écrite de 2h	3	1
Informatique	12	1 épreuve technique d'1h	1 épreuve tech. d'1h	1 épreuve technique d'1h	1	1

UE4 SPECIALITE	CM	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
Initiation au transport et à la logistique	12	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	1 épreuve écrite d'1h	2	1

UE5 INSERTION PRO ET STAGE	Régime continu				Ects 5	Coef. 2
Insertion professionnelle					2	1
Stage de 2 mois au moins. Rapport.	1 rapport (coef 3) + 1 soutenance (coef 1)				3	3

ANNEE 2
« RELATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES »

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

UE1 COMMUNICATION EN LANGUES ETRANGERES	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 8	Coef. 4
LANGUE A (anglais)	18	18	1 épreuve écrite de 2h + 1 oral	1 épreuve écrite de 2h	4	1
LANGUE B (allemand/espagnol/ italien/portugais)	18	18	1 épreuve écrite de 2h + 1 oral	1 épreuve écrite de 2h	4	1

UE2 MANAGEMENT ET CONTEXTE INTERCULTUREL	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 6	Coef. 4
Management de l'entreprise	12	12	1 épreuve écrite + 1 oral	1 épreuve écrite de 2h	2	1
Gestion des ressources humaines	12	12	1 épreuve écrite + 1 oral	1 épreuve écrite de 2h	2	1
Négociation interculturelle	12	12	1 étude de cas de 3h	1 étude de cas d'1h30	2	1

UE3 OUTILS ET TECHNIQUES	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 10	Coef. 4
Outils et techniques du commerce international	18	18	Oral + Dossier à rendre + écrit 1h *Note issue de la moyenne des 2 meilleures notes.	∅ 2 nd chance dans le contrôle continu (2 meilleures notes)	4	1
Marketing	12	12	présentation orale d'un dossier	1 épreuve écrite de 2h	3	1
Webmarketing	12	12	présentation orale d'un dossier	1 épreuve écrite de 2h	3	1

UE4 DROIT ET FISCALITE DU COMMERCE INTERNATIONAL	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 4	Coef. 3
Droit du commerce international	12	12	1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve écrite de 2h	2	1
Fiscalité internationale	12	12	1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve écrite de 2h	2	1

UE5 SPECIALITE	CM	TD	Régime continu	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
Transport and logistics	12	12	1 épreuve écrite de 2h	1 épreuve écrite de 2h	2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE1 INSERTION PRO ET STAGE	Régime continu	Ects 30	Coef. 1
Insertion professionnelle (Cap Avenir)		2	1
Stage de 5 mois au moins. Mémoire.	1 note de stage, du tuteur entreprise (coef. 1) 1 note de mémoire, du tuteur enseignant (coef. 3) 1 note de soutenance (coef. 1 ; moyenne d'1 note du tuteur entreprise et d'1 note du tuteur enseignant)	28	4

BIBLIOGRAPHIE

Pour le cours d'expression orale, de traduction orale, et d'interculturalité en espagnol (Master I) et de communication en langue étrangère (Master II), la lecture régulière de la presse espagnole et latino-américaine est absolument indispensable.

Pour le cours de traduction orale anglaise (Master I), une bonne connaissance de l'actualité, avec lecture de journaux et écoute des informations à la télévision ou à la radio, sera d'un grand secours.

Pour le cours de Négociation interculturelle M2, la lecture des ouvrages de Ed. T. Hall , *La dimension cachée* ou *Le langage silencieux* est fortement recommandée ; de même que les livres de Philippe d'Iribarne *Cultures et mondialisation* et *L'épreuve des différences, l'expérience d'une entreprise mondiale*.

Des indications plus spécifiques seront éventuellement données par les enseignants à la rentrée.

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Compte tenu de l'intitulé et du contenu de ce Master -Relations Commerciales Internationales-, et des combinaisons de langues existantes (anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien, anglais-portugais), tout séjour à l'étranger dans le cadre de la préparation du M1 ou du M2 : ne peut évidemment se faire qu'en pays anglophone ou dans un pays correspondant à la langue B de l'étudiant-e ; doit reposer, dans le programme suivi à l'étranger, sur des enseignements liés aux domaines du commerce international.



I) PROGRAMME ERASMUS + (MASTER I : S1 ET S2) :

Pour l'heure, il n'existe pas de possibilités de séjour Erasmus + au niveau Master I et/ou Master II en Espagne, en pays anglophones et en Italie. En Allemagne, des partenariats existent avec les Universités de Wuppertal et de Siegen. Ceci étant, un départ en année de Master est un pari difficile, car les cours dispensés dans les universités allemandes à ce stade demandent un haut niveau de langue, mais aussi de compétences de spécialité (il n'existe pas de master LEA en tant que tel, et les cours à choisir sont destinés de prime abord aux étudiant-es spécialistes en économie, droit, etc.). Aussi, cette opportunité doit-elle être discutée au cas par cas. Le départ sera encouragé si l'étudiant-e fait preuve d'un niveau de langue et de compétences solides dans l'essentiel des matières.

Pour le Portugal : Université Nova de Lisboa (Master I / Master II) ; Université de Algarve (Master I / Master II à partir de 2017/2018) ; Université de Porto (Master I / Master II) : pour tout renseignement, s'adresser à Mme R. M. Fréjaville.

II) AUTRES PROGRAMMES (MASTER I : S1 ET S2, ET/OU MASTER II : S3) :

1) Programme d'études au Canada (Master I) : pour tout renseignement, s'adresser à Mme C. Barone.

2) Programme d'études au Mexique (Master I / Master II) : BUAP, Université de Puebla : pour tout renseignement, s'adresser à M. F. Martin.

3) Programme d'études en Équateur (Master I / Master II) : Université de Cuenca : pour tout renseignement, s'adresser à M. F. Martin.

4) Programme d'études au Brésil : Université de São Paulo-USP (Master I / Master II) : pour tout renseignement, s'adresser à Mme R. M. Fréjaville.

*D'autres dossiers de partenariats sont à l'étude.
Des renseignements plus précis vous seront communiqués dès que possible par Franck
MARTIN, le Chargé de Mission Relations Internationales.*

DESTINATIONS POSSIBLES SELON LA COMBINAISON LINGUISTIQUE DE CHAQUE ÉTUDIANT-E ET CRITÈRES DE SÉLECTION

- 1) **Destinations possibles** : dans la mesure où il s'agit de délivrer un diplôme nommé LEA anglais-allemand, LEA anglais-espagnol, LEA anglais-italien, LEA anglais-portugais :
- a) Tous les étudiants et toutes les étudiantes de LEA peuvent postuler pour toutes les destinations possibles en pays anglophones (langue A), sous réserve que la langue B de l'étudiant-e soit enseignée dans l'université choisie.
 - b) Chaque étudiant-e peut également postuler pour les destinations correspondant à sa langue B : Allemagne pour les germanistes, Espagne et Amérique hispanophone pour les hispanisants, Italie pour les italianistes, Portugal et Brésil pour les lusistes.



2) Critères de sélection :

- a) Pour se rendre en pays de langue A, la sélection sera effectuée par tous les enseignant-es d'anglais intervenant dans l'année de formation de l'étudiant-e au moment de sa candidature, sur la base de la moyenne obtenue par l'étudiant-e à son UE de langue A.
- b) Pour se rendre en pays de langue B, la sélection sera effectuée par tous les enseignant-es de la langue B de l'étudiant-e intervenant dans l'année de formation de l'étudiant-e au moment de sa candidature, sur la base de la moyenne obtenue par l'étudiant-e à son UE de langue B.
- c) Le classement obtenu sur la base de ces moyennes à l'UE de langue A pour partir en pays anglophone et/ou à l'UE de langue B pour partir en pays de langue B pourra être modulé, après concertation, au sein de chaque langue, entre les enseignant-es concerné-es, en fonction de l'assiduité de l'étudiant-e, son sérieux, son investissement, la régularité de son travail, sa fiabilité...

OUVERTURE INTERNATIONALE

Outre les différentes possibilités évoquées plus haut : séjours Erasmus, stages en entreprise à l'étranger et autres programmes, les étudiants seront conscients qu'ils ne peuvent maîtriser les langues qu'ils étudient sans séjourner longuement dans les pays où ces langues sont parlées. Ils saisiront donc toutes les occasions qui pourront s'offrir à eux, cours, accompagnement de groupes divers (en contactant les associations ou organismes appropriés), postes d'assistants dans certains pays. Les contacts noués avec les étudiants étrangers que nous recevons à Saint-Etienne, à travers la participation à des activités au sein des divers clubs et associations, notamment l'Association des Étudiants de LEA, pourront se révéler utiles pour des projets de voyages ou de séjours.

Indispensables pour une meilleure maîtrise de la langue, ces séjours sont aussi très importants pour une connaissance en profondeur de la culture et de la civilisation du ou des pays visités.

I) ASSISTANTS DE FRANÇAIS DANS LES PAYS DE LANGUE ALLEMANDE, ANGLAISE, ESPAGNOLE, ITALIENNE ET PORTUGAISE

Les échanges sont organisés par le Service des Affaires Internationales, 110, rue de Grenelle - 75357 - PARIS CEDEX 7. Le candidat doit constituer un dossier (à retirer à l'Accueil des étudiants à partir du mois de novembre) très tôt dans l'année qui précède le stage ; il y mentionne son curriculum vitae, ses intérêts artistiques, les sports qu'il pratique ; un professeur lui fait passer ensuite une entrevue au cours de laquelle sont jugées la qualité phonétique de la langue maternelle du candidat et l'aptitude à remplir les fonctions d'assistant à l'étranger. Le professeur décide alors si la candidature de l'étudiant doit être considérée comme prioritaire, peut rester en attente ou être écartée au profit d'une autre. Le dossier ainsi constitué parvient au Service des Affaires Internationales qui le transmet aux autorités étrangères, auxquelles il appartient de procéder à la nomination de l'assistant qui en est informé directement. Ces nominations sont faites à des dates variables dans le courant de l'été. Pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, les candidatures ne peuvent être déposées que durant les semestres 5 et 6.

II) AUTRES DIPLÔMES ET EXAMENS

Les diplômes des Chambres de Commerce peuvent être passés parallèlement aux diplômes universitaires. Sur votre CV, ils constitueront un utile complément, apprécié des employeurs qui font toujours mine d'ignorer une formation universitaire qui a déjà plus de vingt années d'expérience, alors qu'ils nous demandent... des stagiaires ! Ces chambres de commerce étrangères organisent des examens en langue anglaise, allemande, espagnole, italienne, qui ont pour but d'attester des

connaissances économiques et commerciales dans la langue pratiquée. Ce sont des compléments utiles à toutes les professions des secteurs commerciaux, techniques et administratifs.

1) Diplômes de langue et pratique commerciale italiennes

Diplôme de Langue et Pratique Commerciale Italiennes de la Chambre de Commerce Italienne, 16 rue de la République 69002 Lyon, Tél. 04 78 42 84 17. Les demandes d'inscription à l'examen doivent être envoyées avant le mois d'avril à l'adresse ci-dessus. Les lauréats bénéficient de stages de perfectionnement rémunérés en Italie pendant les mois d'été.

2) Examen d'allemand commercial de la Chambre Officielle Franco-allemande de Commerce et d'Industrie

La Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie organise chaque année au printemps un examen d'allemand commercial. Inscription : généralement entre le 1er janvier et le 31 mars de chaque année. Renseignements et inscriptions : - Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie / 18, rue Balard - 75015 PARIS Tél. 01 40 58 35 35, Fax : 01 45 75 47 39, email : info@francoallemand.com, site internet : www.francoallemand.com ou : - Goethe-Institut./ 16, rue François Dauphin - 69002 LYON. 04 78 42 88 27.

3) Examen d'espagnol commercial de la Chambre Officielle de Commerce d'Espagne

Pour toute information, s'adresser à : CCOCE, 22 rue Saint-Augustin / 75 002 PARIS. 01 42 61 33 10. www.cocef.com

4) Examen d'anglais commercial

Pour les États-Unis, avoir passé les examens du TOEFL vous permettra d'accélérer vos démarches ou, du moins, ne les retardera pas lorsque vous aurez à fournir la preuve de votre niveau d'anglais (renseignements à prendre à l'IUT de Saint-Etienne, département GEA). Le test TOEIC pourra être organisé dans les locaux de l'Université, le Département LEA étant habilité à l'administrer. Ce test, à la différence du TOEFL, uniquement orienté vers les études aux États-Unis, est un test général d'anglais du commerce et de l'industrie. Le Service Universitaire de Formation Continue, 21, rue Denis Papin, est centre d'examen pour les examens de Cambridge de type First Certificate, Proficiency, etc. et peut également y préparer.

5) Examen de la Franco-British Chamber of Commerce and Industry

Les renseignements relatifs à cet examen sont à demander à l'adresse suivante : FBCC Centre des Examens, 41, rue de Turenne, 75003 PARIS / Tél. 01 44 59 25 20 Fax. 01 44 59 25 45 Minitel 3617 code CECOM.

RELATIONS DE L'ÉTUDIANT AVEC L'EXTÉRIEUR



La ville de Saint-Étienne offre aux étudiants de L.E.A. certains lieux d'animation culturelle :

- La Comédie de Saint-Étienne propose des spectacles tout au long de l'année.
 - De multiples compagnies locales de qualité présentent leur production sur Saint-Étienne.
 - Le cinéma Le Méliès (place Jean Jaurès et 8, rue de la Valse) présente régulièrement des films en VO étrangère, avec ses ciné-clubs d'allemand, d'anglais, d'espagnol et d'italien.
 - Presse étrangère
 - Librairies à Saint-Etienne : DE PARIS : 6, rue Michel Rondet ; FORUM : rue Michel Rondet ; FNAC : Galerie Espace Monthieu ; rue de la Montat
- (Autres adresses : Librairie Decitre, Place Bellecour à Lyon / Librairie Leggere Per : www.leggereper.it / Info-Buch, 23, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris ; Tél 01 48 04 04 47 Fax. 01 48 04 06 53.)

Pour les étudiants d'ALLEMAND :

Association France-Autriche, Espace Boris Vian, 3, rue Jean-Claude Tissot, 42000 Saint-Étienne, Tél. 04 77 41 07 26. Chaque année, l'Association organise un concours dont les deux premiers prix ex-aequo sont un séjour de deux semaines tous frais payés dans une École internationale de langues à Salzburg.

Carte franco-allemande de l'étudiant : Grâce à la carte franco-allemande des œuvres universitaires, tout étudiant français qui se rend pour de courts séjours (vacances, week-ends) dans les villes universitaires allemandes peut bénéficier des restaurants, cafétérias, résidences universitaires au même titre que les étudiants allemands. Cette carte est délivrée aux étudiants français par le CROUS de leur ville universitaire d'origine.

Quelques adresses utiles :

- 1) GOETHE INSTITUT : 16, rue François Dauphin 69002 Lyon Tél. : 04.78.42.88.27 / Manifestations culturelles : conférences, cinéma, théâtre, musique... / bibliothèque / discothèque / salle de lecture...
- 2) DEUTSCHER AKADEMISCHER AUSTAUSCHDIENST (D.A.A.D.) : 24, rue Marbeau, 75116 Paris -Tél. 01.44.17.02.30 - Bourses d'études en R.F.A. / <http://www.paris;daad.de>

3) VENTE PAR CORRESPONDANCE D'OUVRAGES EN LANGUE ALLEMANDE - Dokumente-Verlag - Postfach 1340 - D - 77603 - Offenburg (Allemagne). / - Express-Buch - Basler Landstr. 68 - D - 79111 - Freiburg (Allemagne).

Pour les étudiants d'ESPAGNOL :

Association Eucalyptus 42 : 9 Rue Albert Schweitzer / 42350 La Talaudière / 04 77 37 20 18.

Association intercommunale franco-espagnole : échanges, cours, activités culturelles...

Festival Belles Latinas : chaque année, à l'automne, l'association Espaces Latino organise ce grand festival littéraire et culturel. Des manifestations ont lieu à St Etienne et dans toute la région. Extraits de la présentation du festival : « Depuis sa création, le festival a fait venir 250 écrivains latino-américains et quelques français. Des noms comme Elena Poniatowska, Jean-Yves Loude, Carlos Salem, Jordi Soler, Guillermo Fadanelli, Jorge Volpi, Carlos Liscano, Eduardo Manet, Véronique Ovaldé, Alejandro Zambra, Carmen Posadas, Luiz Ruffato et Alejandro Zambra ont participé à cet événement.

C'est l'occasion pour tous de venir découvrir ces écrivains incontournables. Ces écrivains sont de véritables acteurs de la vie culturelle. Loin de ne parler que de littérature, ils sont les premiers observateurs de leurs pays et nous permettent d'approcher leurs cultures, leurs sociétés, leurs réalités, leurs quotidiens en Amérique latine. Beaucoup d'entre eux sont journalistes et leur œuvres sont, en quelques sortes, des témoignages. De grands auteurs français sont également présents permettant débats, réflexions, comparaisons entre deux continents, deux modes de vie, deux littératures.

Belles latinas, c'est un ensemble d'animations sur la région Rhône-Alpes : rencontres en bibliothèques, universités, lycées, lectures de textes, cafés littéraires et chansons, apéro-dédicaces et dialogues autour de thèmes, de multiples façons d'aborder la littérature. Les manifestations sont organisées dans Lyon et la région Rhône-Alpes mais pas seulement. Elles ont lieu à Rennes, Nantes, Marseille, Paris, Biarritz, Roanne et dans d'autres villes au niveau national. Nous vous invitons à vous informer sur notre site pour ensuite vous rendre à l'une de nos manifestations, où nous aurons le plaisir de vous accueillir. »

Cette année, le festival aura lieu du 9 au 19 octobre. Programme sur <http://www.espaces-latinos.org/18e-belles-latinas-2019>

Festival Reflets du cinéma ibérique et latino-américain : chaque année, au printemps, le cinéma Le Zola de Villeurbanne organise cet événement : projections de films, débats, danses, repas... Certaines projections ont lieu à St Etienne. Consultez le programme sur <http://www.lesreflets-cinema.com/>

N'hésitez pas aussi à faire un tour du côté de Lyon ! : l'Instituto Cervantes organise de nombreuses manifestations de très grande qualité (<http://lyon.cervantes.es/es/default.shtm>). Voir également HispaLyon (<https://hisपालyon.jimdo.com/>)

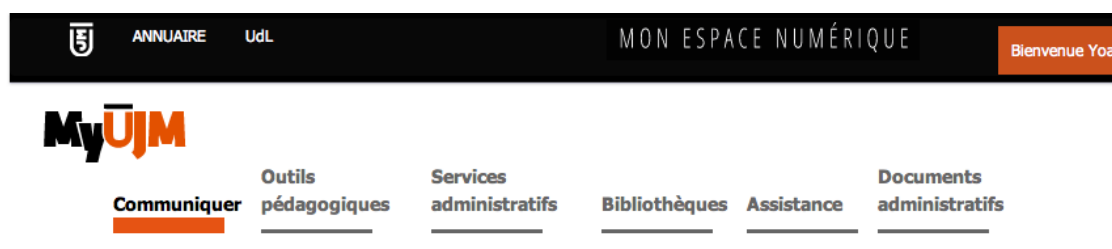
Pour les étudiants d'ITALIEN :

L'AFI (Amicale Franco-Italienne) a diverses activités (bals, sorties, repas) et possède une bibliothèque italienne intéressante (300 volumes).

Pour les étudiants de PORTUGAIS :

- **Instituto Camões** : <http://www.instituto-camoes.pt/>
- **Coordination générale de l'enseignement du portugais** : <http://www.epefrance.org/>
- **Fondation Calouste Gulbenkian Paris** : <http://www.gulbenkian-paris.org/accueil>
- **Consulat Général du Portugal** : 71, rue Crillon, 69006 Lyon ; **Tél.** 04 78 17 34 40 ;
mail@cglyo.dgaccp.pt, <http://www.secomunidades.pt/web/lyon>
- **Portugal Business Club** : <http://www.portugalbusinessclub.com/>, Portugal Business Club de Rhône, CCI de Lyon, 20 place de la Bourse, 69002 Lyon, Tél. : +33 6 62 26 69 49 ; Portugal Business Club de la Loire, 57, cours Fauriel, 42000 Saint-Etienne, saint-etienne@portugalbusinessclub.com, +33 6 07 02 97 18
- **Brésil Business Club** : Au Cabinet Bismuth, 63 avenue de Saxe - BP 3167, 69406 LYON, +33 (0)6 10 59 38 54/ info@brasilbusinessclub.com/ www.brasilbusinessclub.com
- **CCi Paris** (Chambre de commerce et d'industrie) : <http://www.cci-paris-idf.fr/>
- **Association des lusodescendants de France - Cap Magellan** : <http://www.capmagellan.org/>
- **AGRAFr** Association des Diplômés Portugais en France : <http://agrafr.fr/home-2/>
- **Association pour le Développement des Études Portugaises, Brésiliennes, d'Afrique et d'Asie lusophones** : <http://www.adepba.fr/>
- **Association Culturelle Portugaise de Saint-Etienne** [<http://acpsaintetienne.wix.com/association-Portugal>], acpsaintetienne@gmail.com, Tél : 07 83 31 77 41
- **Librairie Portugaise et Brésilienne en ligne** : <http://www.librairie-portugaise.com/>
- **Radio CapSao** : <http://www.capsao.com/>
- **LusoJornal** : <http://www.lusojornal.com/>
- **PLURAL PLURIEL Revue des cultures de langue portugaise** [Revue en ligne] :
<http://www.pluralpluriel.org/>
- **Capoeira Malungos** : <https://fr-fr.facebook.com/Association-Capoeira-Malungos-Saint-Etienne-203496196343227/>

LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



 : www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.




Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.




Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

 <https://documentation.univ-st-etienne.fr>


 <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 publications@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 8h.30-17h du lundi au vendredi

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

UE1 OUTILS DOCUMENTAIRES / Méthodologie (L1 – semestre 1)
Informations complémentaires sur le module transversal
« Outils et Culture numériques » et « Recherche documentaire »

Outils et culture numériques

1 – Contexte

Intitulé du cours / de la formation : Outils et culture numériques

Modalité : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

Public cible : Étudiant.es de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur

Durée totale : 12h. TD

Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures) : 4 TD (en présentiel) / 8h TD (en ligne)

2 – Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage

A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...

- travailler sur la plateforme Caroline Connect
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

Objectifs : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.

Vers le PIX Niveau basique

Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification :

<https://pix.beta.gouv.fr/>

1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données.

Bibliographie et webographie utiles

Ressources de formation (toujours d'actualité) sur le site du ministère

<https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Portail des ressources de l'université du Littoral (actuel C2i niveau 1)

<http://c2i.univ-littoral.fr/ressources2013/>

Ouvrage de base

Claude Terrier, *Certificat Informatique et Internet, C2i niveau 1, Permis de réussir le C2i*, Les Mémentos, Le Génie Editeur (3^{ème} édition), 2015

Pour les étudiants, notamment en régime bloqué, contact : aline.canellis@univ-st-etienne.fr

RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

1 - CONTEXTE :

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

Public cible : Tous les étudiants de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 h de TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : bu.format@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place: dans la bibliothèque Tréfilerie.

4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Claroline Connect.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.format@univ-st-etienne.fr.



Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

